

**Communiqué Final de la 3<sup>ème</sup> Réunion de l'Association des Sénats, Shoura et Conseils Équivalents d'Afrique et du Monde Arabe tenue, à Nouakchott, Mauritanie les 05 et 06 mai 2008**

La rencontre de Concertation de l'Association des Sénats, Shouras et Conseils équivalents d'Afrique et du Monde Arabe, s'est tenue à Nouakchott, Mauritanie du 05 au 06 Mai 2008.

2 Les délégués des pays membres suivants ont assisté à la Rencontre :

- ALGERIE
- BAHRAIN
- BURUNDI
- JORDANIE
- MAURITANIE
- MAROC
- NIGERIA
- QATAR
- ARABIE SAOUDITE
- SOUDAN
- AFRIQUE DU SUD
- YEMEN.

3 Organisations sœurs :

Les organisations sœurs suivantes ont assisté à la rencontre :

- L'Union Parlementaire Arabe,
- L'Assemblée Législative de l'Afrique de l'Est.

#### 4 Discours :

- Le discours d'ouverture a été prononcée par le Président du Sénat de la République Islamique de Mauritanien, Son Excellence BA MAMADOU dit M'Baré, qui déclara l'ouverture officielle de la Rencontre.
- Le discours principal a été prononcé par le porte-parole du Président du Conseil de la Shoora du Yémen, Président de l'ASSECAA, Son Excellence Abdul Aziz ABDUL GHANI qui était représenté par Monsieur Abdullah AL BAR vice-président de la Shoora
- Le discours de bienvenue a été prononcé par le Secrétaire Général de l'Association Monsieur LIVINUS I. OSUJI,

#### 5 Discours des Chefs de Délégations :

Les Chefs de Délégation ont prononcé des discours introduisant les sous thèmes de la Rencontre et réaffirmant l'engagement de leurs Sénats/Conseils à poursuivre les objectifs pour lesquels ASSECAA a été fondée et en particulier :

- La mise en place d'un organe fort de coopération entre l'Afrique et les pays arabes.
- L'encouragement de la Seconde Chambre dans les institutions parlementaires comme étant un processus inestimable d'élargissement des bases de la participation d'éminents citoyens du pays dans le débat national.
- L'affirmation de la conscientisation et de la pratique démocratique dans les régions d'Afrique et du Monde arabe comme moyen réel de bonne gouvernance et de réduction des conflits sociopolitiques dans les deux régions.
- La ferme détermination de rechercher les voies et moyens pour contribuer à la réduction des conflits, des tensions et des guerres dans les deux régions et dans le monde.
- Le renforcement des efforts nationaux et régionaux pour la prévention des dangers imminents des pénuries alimentaires et de l'augmentation du coût de la vie dans les deux régions.

· La résolution réitérée de combattre la corruption dans la vie nationale au sein des pays africains et arabes.

## 6 Communications:

Quatre communications ont été présentées suivant les sous-thèmes de la rencontre :

i. Le Pouvoir Législatif comme symbole de la cohésion nationale, de l'ordre constitutionnel et de la paix nationale présentée par le Professeur Sidi Mohamed Ould SID' BE, professeur à l'Université de Nouakchott, et Secrétaire Général du ministère de la Justice.

ii. La contribution du Pouvoir Législatif dans la résolution des tensions sociales, politiques et économiques et les conflits dans les Nations des Etats modernes présentée par CAMARA Saloum Mohamed, Professeur à l'Université de Nouakchott.

iii. Le rôle du pouvoir législatif dans la réconciliation nationale, l'harmonisation culturelle, le respect des Droits de l'Homme et le renforcement du rôle de la femme dans le développement national présentée par Mohamed Yahya Ould SIDI HAIBA, professeur à la Faculté de Droit et les Sciences Economiques de l'Université de Nouakchott.

iv. La nécessité d'un processus de contrôle des armes dans la région africaine et dans le monde arabe présentée par Sidi Ould BENNAHI, Administrateur Civil, Consultant Expert en développement Communautaire.

## 7 Présentations supplémentaires :

Les Délégations de l'Assemblée Législative d'Afrique de l'Est, organisations sœurs de l'ASSECAA, a présenté une communication sur le rôle du pouvoir législatif dans la résolution des conflits, la réconciliation, la démocratisation et le développement national.

## 8 Examens des contributions :

Les délégués à la rencontre ont examiné les contributions, les propositions et les discours.

## 9 Observations :

La rencontre a noté :

i. La floraison du mouvement illégal des armes dans les deux régions africaine et arabe qui a contribué à l'extension facile de la violence et des conflits dans les régions.

ii. Aucun développement et nul progrès ne peuvent être réalisés dans un pays ou une région sans la paix.

iii. La pensée politique moderne ne peut concevoir un système constitutionnel sans l'existence d'un Pouvoir Législatif.

iv. Le pouvoir législatif par sa position constitutionnelle, l'ancrage de ses membres, sa légitimité populaire, sa mission et son mode de fonctionnement émerge comme vecteur de cohésion nationale et d'ordre constitutionnel et garantit la paix sociale par la représentation effective des électeurs et constitue l'articulation de leurs intérêts de leurs devoirs, de surveillance des fonctions exécutives.

v. L'indépendance du pouvoir législatif, judiciaire nécessite la recherche de la bonne gouvernance, de la paix, de la réduction des fractions sociopolitiques et de la violence.

vi. L'organisation effective et les relations de travail dans l'ensemble de l'action constitutionnelle entre les trois pouvoirs sont nécessaires pour le développement économique et sociopolitique et le progrès dans chaque pays et dans n'importe quel Etat d'une Nation Moderne.

vii. Lorsque les parlements remplissent efficacement leur fonction éducative, ils feront avancer, au sein des électeurs, la connaissance des responsabilités civiques et les amèneront à dépasser les relations parentales et ethniques. Des électeurs bien avisés acceptent facilement le respect de la moralité publique et privée dans un Etat de droit.

viii. Que le parlement peut à travers le pouvoir législatif créer une communauté d'intérêt que les parlementaires peuvent représenter de manière transparente et totale.

ix. Les débats politiques doivent proscrire les rancœurs et les sources de tension tandis que les minorités et les groupes désavantagés comme les femmes et les enfants doivent bénéficier d'une représentativité équitable dans les parlements et au sein de tous les secteurs de la Nation.

x. Eu égard à sa composition, le parlement est devenu l'organe le mieux attitré pour débattre des questions sociales et la présence en son sein des divers courants politiques de la société constitue une garantie du consensus national qui pourrait résulter de la réconciliation nationale et de l'harmonisation culturelle conformément aux droits de l'homme et à la protection de tous les segments politiques englobant les femmes, les enfants et les handicapés.

xi. En tant qu'organe élu qui représente la société dans toute sa diversité, le parlement est plus que toute autre institution habilitée pour trouver les compromis entre les intérêts contradictoires et les attentes des différentes communautés par des moyens démocratiques fondés sur le dialogue. C'est par ces moyens qu'il devient un instrument majeur pouvant aider à introduire et renforcer la paix aussi bien que la stabilité politique et la réconciliation nationale dans un pays.

xii. L'instabilité récurrente dans les régions africaines et arabes montre l'ampleur du trafic des armes en général et de leur contrebande en particulier avec ses nombreuses conséquences.

xiii. Les quantités des armes illicites et des munitions, leur utilisation par des groupes particuliers comme les enfants soldats et leur contrebande dicte un effort particulier pour entreprendre des actions rigoureuses de contrôle pour limiter les pertes en Afrique.

En accord, la concertation a estimé :

1. Que la démocratie ne doit pas être exportée d'une région à l'autre, définir la valeur d'un système de pouvoir mais doit être enracinée dans les expériences sociopolitique, culturelle et économique et comme des besoins d'existence du peuple.
2. Pour que le pouvoir législatif puisse jouer ses rôles constitutionnels, il doit défendre les droits du peuple, adopter des lois garantissant la liberté individuelle, la liberté d'association dans l'unité et la transparence.
3. Que le parlement doit promouvoir la démocratie et l'égalitarisme, dans ces devoirs constitutionnels, éduquer les électeurs sur la moralité publique et privée et représenter tous les segments de la Nation de manière juste et équitable.
4. Que les élections régulières, libres et justes doivent être une caractéristique de toutes les démocraties en Afrique et dans le Monde Arabe, afin de valider le mandat des élus et conférer une cohésion nationale indiscutable sur les Statuts Parlementaires.
5. Les législateurs doivent toujours veiller à assurer l'équilibre entre le parlement et le gouvernement en préservant la légitimité de l'Institution parlementaire et en agissant avec ce respect des relations avec les autres pouvoirs.

6. Les parlementaires en Afrique et dans le Monde Arabe doivent assurer la protection des droits des femmes et des enfants à travers une législation qui maximalise leur inestimable contribution au développement national.

7. L'Association a noté la circulation impressionnante et malsaine des armes illégales en Afrique et dans le Monde Arabe et a dénoncé la proportion alarmante des pertes tout en manifestant sa vive préoccupation au sujet de la facilité d'accès aux armes illicites dans ces régions qui conduit à l'émergence de la contre bande, des vols à main armée, des conflits armés et de la violence dans plusieurs lieux et à l'apparition des tensions politiques dans plusieurs pays.

a. Appelle les Nations Unies à prendre en urgence des actions visant à renforcer l'embargo sur l'exportation des armes illégales en direction des pays africains et arabes en conflits.

b. Appelle les pays africains et arabes à entreprendre des actions pour contrôler la circulation des armes illégales dans leur pays en mettant en place des agences à statut national pour lutter contre la prolifération et la circulation des armes dans leurs pays.

c. Appelle les pays africains et arabes à renforcer les agences de sécurité nationale pour garantir les besoins de leurs citoyens en sécurité et les dispenser de recourir à des milices privées et ou aux arsenaux sécuritaires.

d. Appelle les pays africains et arabes à prendre de toute urgence les dispositions menant à la signature d'accords internationaux sur le contrôle des armes dans leur pays.

L'Association exprime son immense gratitude à l'égard de son Excellence, Monsieur le Président de la République Islamique de Mauritanie, pour le soutien efficace qu'il a fourni à la Rencontre en Mauritanie. Elle adresse par ailleurs ses remerciements et ses félicitations au Président du Sénat de Mauritanie Monsieur BA Mamadou dit M'Baré et à l'ensemble des membres de ce Sénat pour l'accueil

chaleureux et les diverses facilités qu'ils ont procurés aux délégués garantissant ainsi un total succès à la Rencontre de l'Association pour l'année 2008.

La Rencontre apprécie hautement les communications présentées et adresse ses vifs remerciements et ses chaleureuses félicitations aux conférenciers pour leurs interventions lucides, édifiantes et profondes qui ont permis de stimuler les débats et d'enrichir les contributions des délégués. Les délégués expriment leurs sincères appréciations pour le peuple de Mauritanie, et la presse de Mauritanie pour la chaleur de leur accueil et la couverture des réunions. La Rencontre exprime sa grande appréciation pour le Président de l'Association, le Secrétaire Général et pour tous ceux qui ont contribué au succès de cette Rencontre.